

# LISTE DES ÉLUS

Lors des dernières élections aux CSA 2022, le SCRE a obtenu en section Nord Est un score de **34,46%** des voix, se plaçant ainsi en 1<sup>er</sup> position sur les 7 syndicats représentés.

Les résultats nationaux des élections professionnelles déterminent l'audience et la représentativité des organisations syndicales au sein des instances paritaires consultatives, nationales et régionales du CNRS et l'attribution des moyens syndicaux.

## À qui s'adresser ?

### CFDT RECHERCHE-EPST SECTION NORD EST

- Viviane BERTHELIER (secrétaire de la section et trésorière nationale du syndicat)  
☎ 06 70 97 37 41 [viviane.berthelier@cnrs.fr](mailto:viviane.berthelier@cnrs.fr)
  - Nathalie APPEL (IR CNRS, MOY600)  
[nathalie.appel@cnrs.fr](mailto:nathalie.appel@cnrs.fr)
  - Virginie BLAVIER (AI INRIA)  
[virginie.blavier@inria.fr](mailto:virginie.blavier@inria.fr)
  - Céline ENGELDINGER (AI CNRS, IJL)  
[celine.engeldinger@univ-lorraine.fr](mailto:celine.engeldinger@univ-lorraine.fr)
  - Christophe GAUTHIER (AI, LEMTA)  
[christophe.gauthier@univ-lorraine.fr](mailto:christophe.gauthier@univ-lorraine.fr)
  - Sébastien HUPONT (IE CNRS, IJL)  
[sebastien.hupont@univ-lorraine.fr](mailto:sebastien.hupont@univ-lorraine.fr)
  - Jean-Christophe PÉRY (IE INRIA)  
[Jean-Christophe.pery@inria.fr](mailto:Jean-Christophe.pery@inria.fr)
  - Laurent PIERRON (IE INRIA)  
[laurent.pierron@inria.fr](mailto:laurent.pierron@inria.fr)
  - Alain ZEROUKI (IR CNRS, INIST)  
[alain.zerouki@cnrs.fr](mailto:alain.zerouki@cnrs.fr)
- ### SECTION INRIA - UNIV. LORRAINE
- Emmanuel Thomé ☎ 03 54 95 86 59  
[emmanuel.thome@inria.fr](mailto:emmanuel.thome@inria.fr)
  - Virginie Blavier ☎ 03 54 95 84 42  
[virginie.blavier@inria.fr](mailto:virginie.blavier@inria.fr)
- **CRDPS** - Commission régionale du développement professionnel et social  
Titulaires  
Damien Engeltinger  
Florence Lamy  
Alain Zerouki  
Céline Engeldingier  
Suppléants  
Mélanie Emo  
Cédric Gérard  
Rachida Elouardani
  - **FSSCT régionale**  
Titulaires  
Viviane Berthelier  
Pierre Couchet  
Christophe Gauthier  
Sébastien Hupont  
Suppléants  
Nathalie Bontemps  
Cédric Gérard  
Florence Lamy  
Alain Zerouki
  - **FASCT INRIA Nancy**  
Titulaires: Fabienne Elbar, Guillaume Moroz  
Suppléants: Ludovick Gagnon, Virginie Blavier
- ### AUX ÉLUS NATIONAUX
- **FSSST national** – Formation spécialisées en matière de santé, de Sécurité et de Conditions de Travail  
Nathalie APPEL (MOY600)
  - **CNDS** - Commission Nationale Professionnel du Développement Social  
Alain Zerouki (INIST)
  - **CAES**  
Alain Zerouki (INIST)  
Céline et Damien Engeldingier (IJL)  
Viviane Berthelier
  - **Comité Médical**  
Sébastien Hupont (IJL)
  - **INRIA National**  
CA : Jean-Christophe Péry (Fabienne Elbar)  
CSA : Jean-Christophe Péry  
CAP 2 : Véronique Poiré
  - **INRIA Commission d'évaluation**  
Nicolas Champagnat, collège Chercheurs  
Fabienne Elbar, collège IT
  - **INRIA Formation Spécialisée Nationale**  
Suppléants: Fabienne Elbar, Jean-Christophe Péry

Cfdt: RECHERCHE EPST

## Assemblée Générale 06 décembre 2024

Rapport d'activité 2024 de la CFDT Recherche EPST Section Nord-Est

## UNE ANNÉE DE DÉFIS ET DE SOLIDARITÉ

Chers collègues,



L'année écoulée a été marquée par des défis sans précédent pour notre syndicat et pour l'ensemble des agents de la recherche publique. La montée des extrêmes politiques a exacerbé les tensions sociales et les bouleversements politiques, rendant notre lutte pour la revalorisation des salaires plus cruciale mais aussi plus compliquée que jamais. Malgré ces obstacles, nous avons continué à nous battre pour des conditions de travail dignes et justes, en particulier marteler sans cesse que les salaires des agents des EPST sont les moins attractifs de la Fonction publique.

La question des salaires a été au cœur de nos préoccupations. Nous avons mené des négociations acharnées pour obtenir des augmentations significatives. Grâce à notre détermination, nous avons réussi à obtenir des avancées notables, bien que le chemin reste encore long. Nous attendons de pied ferme en collaboration avec la Fédération Sgen, les négociations salariales, autour d'une table avec les nouveaux membres du Gouvernement. En attendant, vous pouvez compter sur notre syndicat pour marquer profondément notre position auprès des instances administratives et des rencontres avec la DRH et le PDG.

Parallèlement, la qualité de vie au travail dans nos laboratoires s'est dégradée. Les conditions de travail se sont détériorées, affectant la santé mentale et physique de nombreux collègues. Les cas de risques psychosociaux (RPS) se multiplient, soulignant l'urgence d'une action collective pour améliorer notre environnement de travail. Force est de constater que les délégués régionaux n'ont plus les moyens d'imposer leur point de vue sur la gestion des personnels, face à certains DU de plus en plus despotes et colériques ! Nous ne pouvons accepter que cette situation perdure et une stratégie nationale de revendications sur ce point est en train de se mettre en place.

Le rapport Pick sur le devenir des agents des EPST et des universitaires a également mis en lumière des enjeux cruciaux pour notre avenir. Il est également source d'inquiétudes et d'interrogations. Ce rapport appelle à une réflexion profonde sur nos missions et sur les moyens nécessaires pour les accomplir dans des conditions optimales. Nous serons particulièrement vigilants aux mesures et aux négociations qui seront mises en place lorsque nous aurons un gouvernement opérationnel pour mettre en œuvre les recommandations de ce rapport. Nous devons rester vigilants et proactifs pour que ces recommandations se traduisent en actions concrètes et bénéfiques pour tous et non au détriment, en particulier des IT et ITRF, ainsi que le devenir des EPST sur lesquels planent toujours un nuage sombre.

Nous sommes présents dans toutes les instances des EPST, ce qui nous confère une force de négociation et de revendications considérable. Cette présence nous permet de défendre efficacement les intérêts de nos collègues et de peser dans les décisions qui nous concernent.

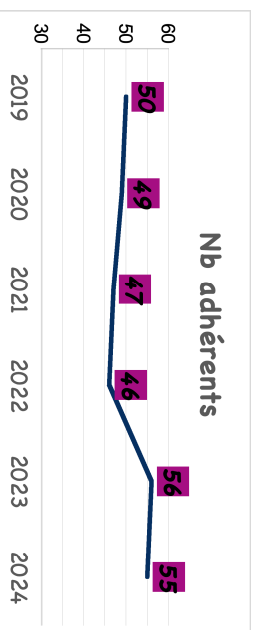
Malheureusement, nous constatons de plus en plus d'adhésions opportunistes et non pérennes, ce qui est assez inquiétant et traduit une société de plus en plus individualiste. Il est crucial d'apprendre à lutter contre ce phénomène et de mieux communiquer aux collègues les vraies missions et raisons d'être d'un syndicat.

Depuis peu, nous développons davantage une facette critique de notre syndicat : celle d'une réflexion plus approfondie aux tenants et aboutissants des enjeux de la recherche dans un cadre d'enjeux sociétaux. Cela nous permet de donner une dimension et un rôle d'acteur majeur dans la société française et son évolution à notre syndicat.

Malgré tous ces défis, nous devons rester optimistes. Notre force réside dans notre union et notre solidarité. Ensemble, nous avons prouvé que nous pouvons surmonter les obstacles et obtenir des résultats tangibles. Continuons à nous soutenir mutuellement, à défendre nos droits et à œuvrer pour un avenir meilleur.

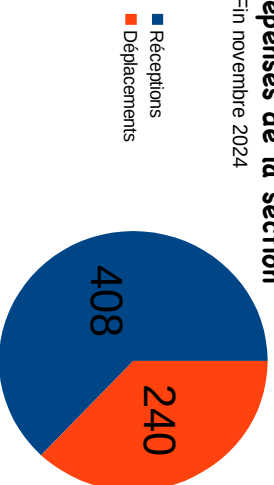
Ensemble, nous sommes plus forts.

## EFFECTIF ET BILAN DE LA SECTION



### Dépenses de la section

Fin novembre 2024



Le syndicat à ce jour compte 55 adhérents. Après avoir bénéficié en 2023 d'une croissance significative de la syndicalisation des agents de la Délégation, on constate une stagnation, également visible en national.

Des groupes de travail issus de la F4SCT rendent compte de leurs travaux à chaque séance :

- Suivi des comptes rendus de CLHST et registres SST
- Prévention des RPS

Le groupe de travail « procédure de visite de la F4SCT » a été réactivée pour mettre à jour et améliorer cette procédure. 2 membres de la F4SCT de notre syndicat y participent.

La F4SCT a été informée du bilan 2023 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail à la délégation Centre-Est. Elle a pu également donner son avis sur le programme 2024 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Trois visites d'unités ont été programmées en 2024 : Chrono-environnement à Besançon, Loria à Nancy et Biogéosciences à Dijon.

La F4SCT a aussi été invitée par les F3SCT des partenaires à participer à 4 visites d'unités.

L'année 2024 a été marquée par une recrudescence des cas de mal être au travail, de situations tendues entre direction d'unité et collectif de travail. Les membres de la F4SCT s'attachent à agir, dans les moyens de leurs prérogatives, pour l'intérêt des agents.

### COMITÉ DE GESTION RESTAURANT COSMOS

Le comité de gestion du restaurant Cosmos se réunit au moins 2 fois par an. Il est compétent sur toutes les questions liées à la gestion du restaurant et essaie d'apporter des solutions aux dysfonctionnements qui peuvent apparaître.

Deux membres de la section y participent en tant que représentants des usagers. Les réunions sont également été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le titulaire du marché.

L'année 2024 a été la source de plusieurs modifications dans la restauration sociale, notamment en rapport avec les nouvelles demandes et adaptations dues aux repas végétariens.

## INSTANCES DU CAES

### COMITÉ D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALES (CAES)

Au niveau national, trois adhérents de la section ont été élus au Conseil d'administration, et poursuivent leur implication, au bureau national et dans les commissions solidarité-handicap, section locales régions et communication, ainsi qu'au sein du Comité de rédaction du CAES MAG. Quatre réunions du CA et de nombreuses réunions de travail des commissions ont eu lieu en 2024.

Sur le plan local, les six membres élus de la section poursuivent les actions menées au sein du CLAS, notamment au niveau du développement des prestations et des activités et de l'amélioration des conditions d'accueil de la Maison des Vosges.

## CONSEIL MÉDICAL DU CNRS

Le Conseil Médical du CNRS se réunit sous forme restreinte et en formation plénière en présentiel une fois par mois à la délégation Paris Normandie sous la direction de Sébastien GRESIK, responsable du Service Protection Sociale du CNRS. Il est constitué de 3 médecins, 2 représentants de l'administration désignés par le président du CNRS et de 2 représentant du personnel inscrits sur une liste de 15 dont 4 membres de notre syndicat. L'instance plénière est saisie dans les cas suivants :

- en cas de faute ou de toute autre circonstance particulière potentiellement de nature à détacher l'accident du service (ou du trajet protégé).
- Lorsque les conditions des tableaux des maladies professionnelles ne sont pas remplies ou lorsque la maladie n'est pas inscrite aux tableaux (typiquement les situations de RPS),
- Détermination du taux d'invalidité et ouverture du droit correspondant à l'indemnisation de l'invalidité.
- Détermination de l'incapacité permanente à l'exercice des fonctions pouvant entraîner une retraite pour invalidité.

## INSTANCES RÉGIONALES DU CNRS

### CRDPS

La Commission Régionale de Développement Professionnel et Social (CRDPS) est une instance regroupant l'ancienne Commission Régionale d'Action Sociale (CORAS) et l'ancienne commission régionale de formation permanente (CRFP).

La CRDPS s'est réunie deux fois cette année :

- Bilan de la formation permanente, demande de conge formation permanente (avec ou sans CFP), demandés et suivi d'apprentissages.
- Bilan de l'accompagnement RH (entretiens réalisés avec les objectifs de l'entretien)
- Bilan de l'action sociale (actions liées à la sante, au handicap, à la famille) et de la restauration collective.

### FASCT

Suite aux dernières élections très favorables à notre syndicat, le nombre de représentants pour la section Nord-Est est de 4 titulaires plus 4 suppléants.

En 2024, la FASCT (Formation Spécialisée de Service en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail) s'est réunie cinq fois.

Sur ces cinq réunions, une réunion extraordinaire concernait la campagne de mesurage des nanomatériaux à l'UL et la présentation du plan d'action par le directeur d'unité.

Une autre réunion a été dédiée uniquement à l'étude du rapport d'activité 2023 de la médecine de prévention. Ce document s'est avéré très peu documenté, la médecine de prévention ayant refusé de le remplir correctement, car elle était en conflit ouvert avec la Délégue Régionale sur l'absence de secrétariat médical. Depuis, une personne a été recrutée pour accompagner la médecin dans les tâches administratives. Depuis octobre, une infirmière rejoint l'équipe médicale.

## ACTIVITÉS DE LA SECTION NORD-EST

### CONSEIL DE SECTION NORD-EST 2024

Le conseil de section est l'instance régionale Nord Est qui se réunit environ une fois par mois sauf vacances scolaires et périodes estivales. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu ou s'il n'a pu se réunir, à la rédaction d'un document d'actualités syndicales, nationales et plus spécifiques à la section, notamment l'actualité des instances locales des EPST. Les comptes-rendus sont publiés sur le site national du syndicat sous la rubrique Section Nord-Est.

En 2024 il compte 12 membres et s'est réuni six fois. Il n'a pu le faire une fois suite au décès de Jean-Luc Rémy, secrétaire de la section de 2005 à 2007.

Les ordres du jour varient en fonction des actualités nationales et locales et ont pour objectifs de donner des informations aux adhérents qui concernent leur vie professionnelle quotidienne, syndicale ou leur environnement tuteurale. En parallèle, le conseil syndical prend des décisions concernant les stratégies et activités de la section.

Les principales thématiques abordées cette année ont été : les rapports Gillet et Pék (ces rapports formalisent des préconisations au Gouvernement Macron pour restructurer la recherche en France et soutenir l'attractivité des métiers mais font planer un doute sur l'intégrité et l'indépendance des EPST) ; la préparation du congrès de la Fédération Sgen ; la mise en place d'une formation « être adhérent au SCORE » ; la préparation des conseils syndicaux de Villejuif.

### BUREAU DE SECTION 2024

Depuis 2019, le bureau de la section ne se réunit plus une fois par semaine comme dans les années précédentes. Il faut noter le paradoxe entre le bon fonctionnement de la section et le manque d'adhérents pour participer au bureau, la principale raison étant l'implication forte des militants dans leurs laboratoires respectifs. En 2024, le bureau compte quatre membres dont une retraitée. La décision a été prise de se réunir à la demande en fonction des besoins de la section ou de la défense des personnels. Les échanges se font principalement par mails ou téléphone et si besoin dans le local de la section au CMS du CNRS.

Les principaux dossiers traités cette année ont été le suivi de dossiers de personnes en difficulté (les cas de RPSS sont de plus en plus nombreux et la météo des laboratoires de plus en plus mauvaise en particulier suite à des comportements inappropriés avec suspicion de harcèlement moral ; des RV avec les victimes sont pris au CMS du CNRS) ; force est de constater que les DU sont tout-puissants mais certains n'ont pas de respect envers leurs agents) ; la préparation des conseils syndicaux et de l'AG de la section.

Le Bureau de la section se charge aussi de faire remonter les informations régionales au Bureau national et indique quand une aide en national (syndicat vers DRH ou PDG des EPST) s'avère indispensable pour faire avancer les dossiers principalement dans la défense des droits des agents.

# ACTIVITÉS NATIONALES

## CONSEIL SYNDICAL 2024

Le conseil syndical est un lieu d'échange et de prise de décision par vote. Il est constitué des membres du BN et des représentants des sections régionales dont le nombre est calculé en fonction de leur nombre d'adhérents. Il s'est réuni 4 fois en 2024.

La section est représentée au moins par un membre titulaire et un membre suppléant. Le nombre de nos adhérents ayant dépassé les 50, nous pourrions prétendre à 2 délégués et 4 suppléants.

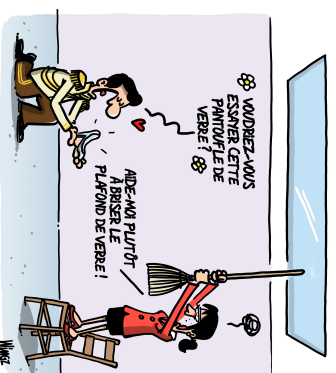
Diverses thématiques sont abordées pour lesquelles les représentants de la section font remonter les avis du conseil et du bureau de la section : les avis et réflexions des sections dans le cadre des ordres du jour du conseil ; les difficultés syndicales en région ; les amendements de la section sur des textes organisationnels etc...

En 2024, l'actualité nationale, celle des EPST et syndicale ont été principalement :

- **Points d'actualité :**
  - o Bilan de la loi retraite promulguée en 2023
  - o Attractivité des emplois dans les EPST
  - o Réflexion sur l'avenir de la Recherche dans notre société
  - o Organisation du congrès fédéral du 13 au 17 mai 2024 à Lorient
- **Point financier :**
  - o Approbation des comptes budgétaires 2023 pour publication par vote
- **Prises de décision :**
  - o Changement de nom du syndicat
  - o Composition du Bureau national
  - o Aide aux sections en difficulté

## BUREAU NATIONAL 2024

Le Bureau national compte 12 membres et se réunit une fois par semaine tous les lundis sauf exception (calendrier chargé, périodes de vacances etc...). Trois membres de la section Nord-Est font partie du BN national. Les réunions se tiennent majoritairement en visio et en présentiel environ une fois tous les deux mois à Villjuif. En général il précède un conseil syndical. C'est l'organe qui fait vivre principalement le syndicat ou les décisions du conseil syndical sont mises en production et où l'actualité des EPST et syndicale est discutée pour proposer des positionnements et des actions aux conseillers. Il prend en charge l'organisation du syndicat, la communication interne et externe, la propagande, les dossiers individuels d'agents en collaboration avec les sections locales.



# INSTANCES NATIONALES DU CNRS

## F3SCT DU CNRS

La F3SCT (Formation Spécialisée du comité social d'administration en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail) du CNRS veille à l'observation des prescriptions réglementaires et des instructions prises en matière de prévention des risques, de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Cette instance examine toutes les questions relatives à :

- La protection de la santé physique et mentale,
- À l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail,
- À l'organisation du travail, au télétravail,

En 2024, la F3SCT s'est réunie lors de 3 séances qui se sont tenues au siège du CNRS à Paris les 27 mars, 26 juin et 13 novembre.

La CPDT dispose de 3 sièges de titulaires à la F3SCT et de 3 suppléants sur un total de 10 sièges.

**Information :** En 2025, une rencontre se tiendra en présentiel à Paris entre les membres de la F3SCT et les secrétaires des F4SCT.

Exemples de travaux en cours à la F3SCT à mi-mandat (2023-2026) :

- Mise en place d'une formation des membres sur la prévention des risques psychosociaux, prévue par le protocole d'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique de 2013 et appuyée par les orientations stratégiques ministérielles de 2023 ;
- Point d'avancement sur le plan d'actions pour l'amélioration des conditions de travail au CNRS 2023-2027 ;
- CORGAL – Référent-e Parité Egalité : Etat des lieux dans les 17 DR ;
- Plan handicap 2025-2029 - Bilan du groupe de travail Handicap (avancement),
- Chaîne des acteurs de la sécurité informatique CNRS ; Former et accompagner les agents sur les outils informatiques CNRS ;
- Avis sur le rapport annuel 2023 faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ;
- Bilan du télétravail 2023 ;
- Présentation et lettre de mission des nouveaux et nouvelles référent-e-s intégrité et déontologie ; Lettre de mission des référentes et référents VDHAS en F4SCT ;
- Information sur les suites apportées par l'administration aux questions traitées et avis émis à la F3SCT ;
- Bilan médiatrice : Bilan du référent déontologue ; Bilan d'activité 2023 de la cellule signalements.

## COMMISSION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIALE (CNDS)

La CNDS se réunit en juin et décembre. Le syndicat compte 3 titulaires et 3 suppléants. Les points relevant de sa compétence font l'objet de débats et de décisions :

- L'action sociale ;
  - La restauration (dont notamment les modalités d'exploitation des restaurants propres) ;
  - L'organisation du travail (dont notamment le télétravail) ;
  - L'amélioration des conditions de travail (dont notamment la conciliation vie professionnelle et vie personnelle, et la responsabilité sociale des organisations) ;
  - L'insertion, l'égalité et la diversité professionnelles.
- La CNDS débat du projet de convention générale entre le CNRS et le Comité d'action et d'entraide sociales (CAES) et des subventions attribuées dans ce cadre.